

Abo Conséquences de la pandémie

Les hautes écoles romandes volent au secours des start-up

Ralenties par le Covid-19, des dizaines d'entreprises voient leurs projets menacés. La HES-SO a mis en place un soutien exceptionnel pour 33 PME.



Ivan Radu
Publié: 20.08.2021, 07h05

0 commentaires



Softcar (ci-dessus, ancien modèle) prépare une version révolutionnaire pour l'an prochain. Il n'aurait pu respecter les délais sans le soutien de la HES-SO.

Holdigaz

À cause du Covid, Softcar a fait le lien jamais être prêt à temps pour présenter sa voiture révolutionnaire au Salon de l'auto de Genève en février prochain. Trop d'absences dues à la maladie, et surtout un silence radio prolongé de la part des sous-traitants, notamment italiens, durant de longs mois. «Nous avons pris un énorme retard dans le dernier projet lié à notre voiture écologique, celui qui a trait au range extender», explique le CEO Jean-Luc Thuliez.

SUISE APRES LA PUBLICITE

Voiture révolutionnaire

En clair, il s'agit d'un prolongateur d'autonomie à gaz naturel, dont la fonction est de recharger la batterie. Une pièce maîtresse pour cette «city car» de quatre places, dotée d'une motorisation propre (moins de 20 g de CO₂/km), ne pesant guère plus de 600 kilos et dont tout le cycle de production, de l'assemblage au recyclage du châssis et de la carrosserie, répond aux critères de l'économie circulaire. «Du jamais-vu dans le secteur automobile», renchérit-il à juste titre.

Sauvé in extremis

La crainte de rater sa mise sur le marché en 2022 (à 16'000 francs) est désormais levée grâce au vaste projet mis en place par la HES-SO (Haute École spécialisée de Suisse occidentale). «Elle finance l'essentiel des travaux de recherche sur ce projet, mené en collaboration avec la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, ce qui nous sauve la mise», détaille Jean-Luc Thuliez. Nous n'aurions pu payer nous-mêmes de la R&D (recherche et développement) auprès d'une université.»

En plus de l'absence des collaborateurs, «nombre d'entreprises éprouvent également des difficultés d'approvisionnement en pièces complémentaires nécessaires à leur activité», constate Olivier Naef, responsable du domaine ingénierie et architecture à la HES-SO. Il arrive fréquemment que de très grosses multinationales monopolisent certains marchés, ou que les sous-traitants, subissant également le Covid, ne puissent livrer dans les délais.»

«Nombre d'entreprises éprouvent des difficultés d'approvisionnement en pièces complémentaires.»

Olivier Naef, HES-SO

Softcar n'est pas la seule entreprise à bénéficier de ce soutien exceptionnel. La HES-SO vient de lancer l'opération «Après Covid-19», dotée de 1,65 million de francs, afin d'éviter que des innovations soient gelées sine die ou enterrées purement et simplement. Des dizaines de situations problématiques ont été détectées grâce à l'étroite collaboration entre la recherche appliquée des hautes écoles spécialisées et les entreprises, qui se traduit en centaines de contrats par année.

Une centaine de candidatures

Trente-trois PME ont été sélectionnées, sur une centaine de candidatures de toute la Suisse romande. Citons PX Group à La Chaux-de-Fonds avec HE-Arc, pour une nouvelle méthode d'électropolissage, affectée par le ralentissement des marchés mondiaux en raison de la pandémie. Ou Gliapharm SA à Genève avec HEP-IA, pour la mise au point d'une méthode de culture in vitro en 3D de cellules cérébrales de souris et de cellules humaines pour l'étude de maladies neurologiques. Ou encore la vaudoise Livetools Technology SA à Lonay avec la HEIG-VD, qui développe un protocole innovant pour la transmission de vidéos haute définition.

Tri douloureux

Le tri a été douloureux, avoue Olivier Naef. «Pour débloquer ce fonds spécifique, il fallait nous assurer qu'il bénéficierait à des entreprises qui en ont vraiment besoin, non pas dans de la recherche pure, mais dans un projet en cours, dont les activités ont souffert directement ou indirectement du Covid-19.» Il s'agit de leur permettre de tester de nouvelles technologies, ou alors de faire en sorte que les innovations soient directement valorisables. Il va de soi que cette technologie reste propriété de l'entreprise: «Il n'y a pas de royalties directes réclamées par la suite par les unités de recherche académiques.»

Les PME choisies doivent en outre associer quelques uns de leurs collaborateurs aux travaux menés par la haute école de leur région, et participer à hauteur de 5000 francs. De cette manière, le risque de doublons avec d'autres types d'aides, comme les prêts Covid des collectivités publiques par exemple, est écarté.

Bilan en décembre

Ce soutien se veut ponctuel, concentré sur huit mois, depuis sa mise en place en avril jusqu'à fin décembre, où sera tiré un premier bilan. «C'est un one shot, mais il n'est pas exclu que l'opération doive être répétée fin 2022 ou début 2023», précise Olivier Naef. Entre-temps, il est possible que certaines PME poursuivent leur collaboration avec les hautes écoles, mais au moyen d'autres financements. «Ce sont des instruments de financement sur le long terme», explique Olivier Naef. Notre soutien, limité dans le temps, fait en somme office d'accélérateur jusqu'au dépôt du projet auprès d'Innosuisse par exemple.»